

**DELEGATION DE Madame Anne WALRYCK
présentée par Monsieur Ludovic BOUSQUET**

D-2012/338

Attribution de subvention à ACIDD (Association Communication et Information pour le Développement Durable) pour l'organisation de la session 2012 de l'université d'été à Bordeaux.

Monsieur Ludovic BOUSQUET, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Créée par ACIDD et le Comité 21 (dont la ville est adhérente depuis mai 2008), l'université d'été est considérée comme le seul évènement vraiment transversal et influent sur la rencontre entre le développement durable et une société de communications, rapprochant acteurs publics, universitaires, entreprises, associations de compétence régionale ou nationale, avec des experts de la communication.

Cette année, le projet 2012 de l'université d'été de la communication pour le développement durable se tiendra à Bordeaux les 23 et 24 août prochains, et aura pour thème : gouvernance, concertation et capacité à faire coopérer. Il s'agira de mobiliser et de produire des propositions sur cette question devenue centrale et prioritaire, qui fera aussi écho aux débats du sommet de la terre Rio + 20.

Cette session 2012 se propose ainsi de faire participer plus particulièrement les collectivités aux côtés des entreprises locales, reconnues dans leur secteur pour leur réussite et pour leur positionnement en faveur du développement durable, et également de faire entendre le point de vue d'élus de la mairie de Bordeaux.

Considérant que la localisation de cet évènement majeur à Bordeaux ne peut que renforcer l'engagement de la ville en faveur du développement durable, conforter et communiquer ses actions en les partageant avec les acteurs de tous horizons et des experts de la communication, il est proposé de soutenir financièrement le projet 2012 à hauteur de 10 000 €.

Cet évènement s'inscrit dans le thème 6 de l'Agenda 21, sensibiliser, informer, éduquer au développement durable et développer de nouvelles formes de gouvernance, mais aussi dans les finalités 1 et 5 du nouveau référentiel Agenda 21 qui sont, respectivement : Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations et Epanouissement de tous les êtres humains.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à allouer cette subvention.

ADOpte A L'UNANIMITE

Mlle JARTY. -

M. Frédéric BOUSQUET présente les délibérations 338 et 341.

M. BOUSQUET. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, pour la 338 il s'agit d'une subvention pour l'ACIDD, Association Communication et Information pour le Développement Durable, qui organise son université d'été à Bordeaux les 23 et 24 août prochains.

Je précise que les 10 dernières années cette université d'été avait lieu dans le Lubéron. Cette fois-ci la Ville de Bordeaux a été choisie, ce qui démontre d'une part l'intérêt de la Ville de Bordeaux pour le développement durable et d'autre part son attractivité.

La subvention proposée est de 10.000 euros.

M. LE MAIRE. -

Merci. Pas de difficultés ?

(Aucune)